

Compagnie de Fiducie Peoples

Divulgateion publique (troisième pilier et ratio de levier de Bâle III)

Pour la période terminée le 31 mars 2025

Divulgence publique (troisième pilier et ratio de levier de Bâle III)

Objectif et contexte

Le présent document renferme les renseignements consolidés que la Compagnie de Fiducie Peoples et ses filiales, ainsi que la Banque Peoples du Canada, les Services de Cartes Peoples LP et les Solutions de Paiement Peoples Itée (collectivement « Groupe Peoples », « GP » ou « le Groupe »), doivent divulguer conformément au troisième pilier et au titre du ratio de levier de Bâle III. Cette divulgation est communiquée conformément à la directive sur les renseignements à fournir au titre du troisième pilier concernant les exigences de fonds propres et de liquidités des petites et moyennes institutions de dépôt (« PMB ») du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le Groupe Peoples est classé dans la catégorie II des PMB, avec un actif total inférieur au seuil de 10 milliards de dollars.

Base de présentation

Les renseignements figurant dans le présent rapport de divulgation publique (rapport) sont préparés conformément à la ligne directrice ci-dessus et aux exigences de communication au titre du troisième pilier concernant les PMB de catégorie II.

Des renseignements qualitatifs complets sont fournis chaque année, à la clôture de l'exercice de l'entreprise.

Emplacement et vérification

Ce rapport est publié à la section Règles de divulgation du site Web du Groupe.

Le présent rapport est assujéti à un examen interne et il n'a pas été audité par les auditeurs externes de l'entreprise.

Tous les montants figurant dans le présent rapport sont exprimés en dollars canadiens.

Utilisation de ce document

Les données financières complémentaires sont publiées sur le site du BSIF et elles sont également accessibles via le lien ci-dessous.

<https://www.osfi-bsif.gc.ca/fr/donnees-formulaires/donnees-financieres>

Groupe Peoples

Premier Trimestre 2025

Table des matières – Communications du troisième pilier

Tableau	Catégorie de risque	Tableau / Onglet	Format	Fréquence	N° de page
KM1	Aperçu gestion des risques, règles de prudence clés et APR	Indicateurs clés (du groupe consolidé)	Fixe	Trimestrielle	4
CC1	Composition du capital	Composition des fonds propres réglementaires pour les PMB	Fixe	Trimestrielle	5
LR2	Ratio de levier	Modèle de divulgation commun au titre du ratio de levier	Fixe	Trimestrielle	6

KM1 – Indicateurs clés (du groupe consolidé)

		T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	469,628	457,218	468,129	457,285	440,962
2	Fonds propres de catégorie 1	470,958	458,527	469,217	458,445	442,063
3	Total des fonds propres	490,888	480,657	492,993	481,641	459,001
Actifs pondérés en fonction du risque (montants)						
4	Total des actifs pondérés en fonction du risque (APR)	2,368,258	2,412,708	2,461,512	2,589,986	2,684,733
4a	Total des actifs pondérés en fonction du risque (avant plancher)	2,368,258	2,412,708	2,461,512	2,589,986	2,684,733
Ratios des fonds propres fondés sur le risque en pourcentage des APR						
5	Ratio de fonds propres CET1 (%)	19.83%	18.95%	19.02%	17.66%	16.42%
5a	Ratio de fonds propres CET1 (%) (avant plancher)	19.83%	18.95%	19.02%	17.66%	16.42%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	19.89%	19.00%	19.06%	17.70%	16.47%
6a	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%) (avant plancher)	19.89%	19.00%	19.06%	17.70%	16.47%
7	Ratio du total des fonds propres (%)	20.73%	19.92%	20.03%	18.60%	17.10%
7a	Ratio du total des fonds propres (%) (avant plancher)	20.73%	19.92%	20.03%	18.60%	17.10%
Exigences supplémentaires au titre de la réserve de fonds propres CET1 en pourcentage des APR						
8	Exigence au titre de la réserve de conservation de fonds propres (2,5 % à partir de 2019) (%)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
9	Exigence relative à la réserve contracyclique (%)	0%	0%	0%	0%	0%
10	Exigences supplémentaires des BISm et/ou des BISi (%) [ne s'applique pas pour les PMB]					
11	Total des exigences au titre de la réserve spécifique de fonds propres CET1 (%) (ligne 8 + ligne 9 + ligne 10)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
12	Fonds propres CET1 disponibles après satisfaction des exigences minimales de fonds propres de la banque (%)	12.83%	11.95%	12.02%	10.66%	9.42%
Ratio de levier de Bâle III						
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier de Bâle III	8,304,376	8,223,974	8,364,317	8,764,586	8,765,591
14	Ratio de levier de Bâle III (%) (ligne 2 / ligne 13)	5.67%	5.58%	5.61%	5.23%	5.04%

CC1 modifié – Composition des fonds propres réglementaires pour les PMB

	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024
Actions ordinaires et assimilées de T1 : Instruments et réserves					
1	91,888	91,888	91,888	91,888	91,888
2	395,737	383,294	392,422	382,108	365,598
3					
4					
5					
6	487,625	475,182	484,310	473,996	457,486
Actions ordinaires et assimilées de T1 avant ajustements réglementaires					
28	17,997	17,964	16,181	16,711	16,524
29	469,628	457,218	468,129	457,285	440,962
Actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1)					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de T1					
43					
44	1,330	1,309	1,088	1,160	1,101
45	470,958	458,527	469,217	458,445	442,063
Fonds propres complémentaires (T2) : Instruments et provisions					
46					
47					
48	130	136	96	116	114
49					
50	19,800	21,994	23,680	23,079	16,824
51	19,930	22,130	23,776	23,195	16,938
Fonds propres complémentaires (T2) : Ajustements réglementaires					
57					
58	19,930	22,130	23,776	23,195	16,938
59	490,888	480,657	492,993	481,641	459,001
60	2,368,258	2,412,708	2,461,512	2,589,986	2,684,733
Ratios de fonds propres					
61	19.83%	18.95%	19.02%	17.66%	16.43%
62	19.89%	19.01%	19.06%	17.70%	16.47%
63	20.73%	19.92%	20.03%	18.60%	17.10%
Cible du BSIF					
69	7.00%	7.00%	7.00%	7.00%	7.00%
70	8.50%	8.50%	8.50%	8.50%	8.50%
71	10.50%	10.50%	10.50%	10.50%	10.50%
Instruments de fonds propres qui seront retirés progressivement (uniquement pour les coopératives de crédit fédérales)					
80					
81					
82					
83					
84					
85					

LR2 – Modèle de divulgation commun au titre du ratio de levier

		T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024
Expositions au bilan						
1	Postes au bilan (à l'exclusion des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais compte tenu des sûretés)	7,765,860	7,684,984	7,648,339	7,760,574	7,906,777
2	Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du référentiel comptable applicable (IFRS)					
3	(Dédutions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés)					
4	(Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1)	(17,997)	(17,964)	(16,181)	(16,711)	(16,524)
5	Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT) (somme des lignes 1 à 4)	7,747,863	7,667,020	7,632,158	7,743,863	7,890,253
Expositions sur dérivés						
6	Coût de remplacement lié aux opérations sur dérivés	15,145	21,832	57,971	11,903	14,787
7	Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés					
8	(Volet exonéré d'une contrepartie centrale sur les expositions compensées de client)					
9	Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits					
10	(Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits)					
11	Total – Expositions sur dérivés (somme des lignes 6 à 10)	15,145	21,832	57,971	11,903	14,787
Expositions sur opérations de financement par titres						
12	Actifs bruts liés aux CTT constatés à des fins comptables (sans comptabilisation de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente)	-	-	-	-	-
13	(Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT)	-	-	-	-	-
14	Exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) pour CTT	-	-	-	-	-
15	Exposition sur opérations à titre de mandataire					
16	Total – Expositions sur opérations de financement par titres (somme des lignes 12 à 15)	-	-	-	-	-
Autres expositions hors bilan						
17	Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut	1,456,540	1,450,120	1,804,634	3,094,960	3,316,663
18	(Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit)	(915,172)	(914,997)	(1,130,446)	(2,086,140)	(2,191,798)
19	Postes hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	541,368	535,123	674,188	1,008,820	1,124,865
Expositions sur fonds propres et total des expositions						
20	Fonds propres de catégorie 1	470,958	458,527	469,217	458,445	442,063
21	Total - Expositions (somme des lignes 5, 11, 16 et 19)	8,304,376	8,223,974	8,364,317	8,764,586	9,029,905
Ratio de levier						
22	Ratio de levier – Bâle III	5.67%	5.58%	5.61%	5.23%	4.90%

Fin du document